# Versailles et sa région

# **URBANISME.** Grand Paris: quelle place pour Versailles?

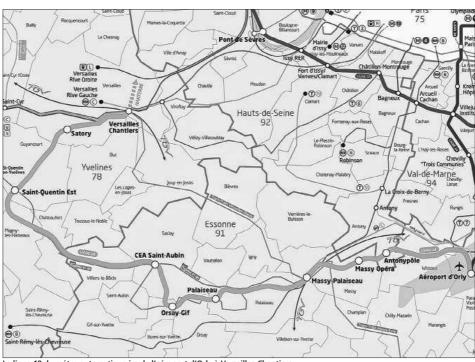
Initié par Nicolas Sarkozy lorsqu'il était président de la République, le projet du Grand Paris peine aujourd'hui à avancer. Une consultation publique sera lancée le 12 mai sur la ligne 18 du métro du Grand Paris qui doit relier Versailles à l'aéroport d'Orly.

EPUIS 2010, on en entend parler : le Grand Paris et son super-métro. Mais arrivera-t-il vraiment un jour à Versailles ? Il semble que le projet de la fameuse ligne 18 qui doit relier Versailles-Chantiers à l'aéroport d'Orly soit sur les rails. D'ailleurs, une consultation sera lancée et une réunion publique sur le sujet se tiendra le 12 mai prochain à Versailles. Mais au final, que va-t-on y apprendre ?

# «Beaucoup de bruit pour rien»

Si le projet du Grand Paris prévoyait au départ de transformer l'agglomération parisienne en grande métropole mondiale, notamment grâce à un réseau de transports publics renforcé, il semble que, depuis le changement de majorité présidentielle, projet batte de l'aile D'ailleurs, le maire de Versailles (DVD) l'a souligné dans une récente tribune publiée dans Le Figaro, intitulée "Le Grand Paris, beaucoup de bruit pour rien" L'édile y dénonce un dispositif reposant sur «des nouveaux établissements publics d'État, dénommés OIN (opération d'intérêt national) qui n'ont pour seul objectif que de retirer le pouvoir aux élus locaux

François de Mazières pointe aussi dans cette tribune «une absence cruelle de moyens» : «Les confirmations données par le Premier ministre sur l'effort fait par l'État en matière routière et de réseau ferré sont utiles et importantes mais dans la pratique, on constate malheureusement que les contrats de développements territoriaux annoncés par les pouvoirs publics comportent en réalité une faiblesse fondamentale. à



La ligne 18 du métro automatique ira de l'aéroport d'Orly à Versailles-Chantiers. Une connexion avec Nanterre est aussi une possibilité.

#### savoir l'absence de réels nouveaux crédits d'État.»

Une question également posée par l'association Save (Sauvegarde et animation de Versailles et ses environs) et que son président, Claude Ducarouge, ne manquera pas de soulever lors de la réunion publique du 12 mai.

# La ligne 18 reliera Versailles à Orly

Le seul sujet du Grand Paris abordé ce jour-là sera donc la

# Le Grand Paris, c'est quoi?

Le Grand Paris a été lancé sous le gouvernement Fillon. Il vise à la transformer l'agglomération parisienne (grande et petite couronne) en une métropole mondiale. L'objectif est aussi d'améliorer le cadre de vie des Franciliens et corriger les inégalités entre les territoires, notamment entre l'Est et l'Ouest. La création d'un réseau de transport public est au cœur du projet. Mais il est aussi question de créer des pôles économiques ou encore technologiques comme la création du cluster Paris-Saclay, Le coût du Nouveau Grand Paris (Grand Paris revu par les socialistes) s'élève désormais à 26 milliards d'euros et prévoit la modernisation des lignes existantes et la construction d'un nouveau métro automatique de rocade, le Grand Paris Express. 70 000 logements devraient aussi être construits par an. Tout cela créant à terme des emplois.

création de la ligne 18. Le Grand Paris prévoit en effet la modernisation des transports existants et la réalisation d'un nouveau métro automatique. Le Grand Paris Express s'étendra sur 200 km et desservira 69 nouvelles gares.

D'une longueur de 35 kilomètres, la ligne 18 reliera l'aérod'Orly à Versailles-Chantiers, passant notamment par Satory, Saint-Quentin-en-Yvelines, le CEA Saint-Aubin, Orsay et Massy-Palaiseau. Sa mise en service est prévue en deux temps : à l'horizon 2024, pour la partie entre Orly et Saint-Aubin, et 2030 jusqu'à Versailles-Chantiers. L'aéroport d'Orly se trouverait ainsi à 30 minutes de Versailles-1h15 Chantiers (contre aujourd'hui). Cette concertation qui débutera le 12 mai est un préalable à l'enquête publique qui doit qualifier la ligne 18 d'utilité publique pour que celleci voie le jour

# «Un élément de développement»

Si Versailles peut toujours espérer obtenir la gare de Versailles

Chantiers, le maire, François de Mazières, parle maintenant de «Petit Paris». «Le rapport entre la future métropole du Grand Paris et la grande couronne n'est pas encore bien défini, souligne l'édile. C'est maintenant un projet totalement différent. Au départ, il y avait une réflexion sur comment développer l'Île-de-France, à travers des approéconomiques environnementales, dont le était le cœur métro. Aujourd'hui, le métro c'est bien tout ce qu'il reste. Et il est maintenant question d'OIN mais l'État ne travaille pas avec les élus.»

# Des questions

L'édile reste néanmoins confiant sur la réalisation de la ligne 18: «C'est un élément de développement important car il reliera Saclay à Versailles et au plateau de Satory. Je ne doute pas que ce métro aille jusqu'à Versailles, car s'il s'arrête à Saclay, c'est un cul-de-

Une confiance que ne partage pas Claude Ducarouge, président de SAVE, qui compte bien obtenir des réponses lors de la réunion publique du 12 mai. Ainsi, il s'interroge sur l'inexistence de prévisions de fréquentation des gares, sur les travaux de proximité qui devront être financés par les communes, sur le nombre de gares qu'il y aura à Saint-Quentin-en-Yvelines (une ou deux ?), sur les relations avec les lignes RER ou encore sur le manque de prévisions des coûts pour la ligne 18

et son coût d'exploitation «tou-

#### Les dates clés

- 2005 : création des OIN (opérations d'intérêt national) sur toute la France
- 2006 : création de l'OIN Massy Saclay Versailles Saint-Quentin • 3 juin 2010 : loi du Grand Paris qui crée la Société du Grand Paris et l'Établissement public Paris Saclay (EPPS)
- Octobre 2010: débat public sur le Grand Paris et le tracé des lignes de transport.
- Définition du CDT, contrat de développement territorial, pour les Yvelines. Ce contrat doit permettre au nouveau réseau de transports autour des gares des développements (urbanisme, emplois, transports). Suite à une enquête publique récente, le commissaire-enquêteur a rendu un avis défavorable.
- Du 12 mai au 12 juin 2015 : concertation préalable sur la ligne 18.
- Début 2016 : enquête publique sur le tracé de la ligne 18.
   2017 : nouvelle enquête publique en application de la loi sur l'eau.
- 2024 : mise en service de la portion Orly-Saclay.
- **2030 :** mise en service jusqu'à Versailles-Chantiers.

jours oublié dans les présentations de la Société du Grand Paris». Florie Cedolin

#### PRATIQUE

Réunion publique sur la ligne 18 le mardi 12 mai à 19h30 à l'université Inter-Âges (impasse des Gendarmes).

# Satory et Pion, des enjeux du Grand Paris

LA LIGNE 18 n'est pas la seule "incidence" du Grand Paris sur Versailles. Les sites de Satory et Pion sont également concernés. D'ailleurs, le premier fait partie des projets dits **«matures»** dans le CDT (contrat de développement territorial), tandis que le second vest classé «en préparation».

y est classé «en préparation».

A Satory, c'est le côté ouest qui devrait se développer. Ce changement a déjà été amorcé, notamment avec l'arrivée de Vedecom (l'institut du véhicule décarboné). En lien avec le pôle de compétitivité Move'o et le cluster Paris-Saclay, cette zone a vocation à accueillir un pôle centré sur la mobilité du futur. 4000 à 5000 logements devraient aussi y voir le jour. C'est l'EPPS (Etablissement public Paris Saclay) qui travaille à l'aménagement du site en tant que maître d'ouvrage de l'OIN (opération d'intérêt national). L'EPPS vient d'ailleurs de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuver urbaine de la zone d'aménagement concerté de Satory Ouest. Signe pour le maire, François de Mazières, que les choses avancent. «Après Saclay, nous sommes maintenant passés à Satory. La clé du développement de ce quartier, c'est Vedecom. Nous sommes sur la bonne voie.» L'EPPS indique en outre que la «ligne 18, élément fédérateur de l'ensemble du projet Paris-Saclay, desservira directement le plateau de Satory».

Quant à Pion, tout reste encore à faire mais il est probable qu'il s'agisse principalement d'une opération de logements.